INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PLAN STRATÉGIQUE

Québec

102-05343/

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

PLAN STRATÉGIQUE

2002-2005

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : http://www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été réalisée et produite
par l'Institut de la statistique du Québec.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 2002
ISBN 2-550-38987-5

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Avril 2002

Table des matières

Lettre de la ministre 5
Message du directeur général 7
La mission de l'Institut de la statistique du Québec, ses fonctions et ses activités 9
Sa vision 10
Ses valeurs de gestion 10
Ses partenaires, sa clientèle et ses utilisateurs 10
Ses leviers d'intervention 11
L'état de la situation 12
Le contexte interne 13
Le contexte externe 14
Capacités organisationnelles 14

Enjeux stratégiques/Orientations/Axes d'intervention 17

Actualiser sa mission 19

Orientation 1 : Occuper pleinement l'espace aménagé par le gouvernement en vertu de sa loi constitutive 19
Interventions d'ordre général 19
Économie 19
Santé 19
Culture et communications 20
Sociodémographie 20
Travail et rémunération 20
Méthodologie 20
Activités de collecte 21
Visibilité 21
Veille 21
Orientation 2 : Améliorer la qualité des produits et des services offerts aux citoyens, aux entreprises et aux utilisateurs de données 21
Édition et communications 21
Déclaration de services 22
Besoins des utilisateurs 22

Orientation 3 : Assurer la protection des renseignements personnels et des autres renseignements obtenus en vertu de la Loi sur l'ISQ 22

Orientation 4 : Optimiser l'utilisation, la gestion et le contrôle de ses ressources humaines, informationnelles, financières et matérielles 23

Ressources humaines 23

Technologies de l'information 23

Administration 23

Évaluation et contrôle 23

Renouveler sa relation d'affaires avec Statistique Canada 25

Orientation 1 : Accroître les activités conjointes de collecte, de partage des données et de développement d'expertise 25

Orientation 2 : Assurer la coordination entre Statistique Canada et l'Administration publique québécoise 25

Privilégier les partenariats d'affaires 27

Orientation 1 : Développer les affaires en ciblant les activités statistiques couvertes par sa mission 27

Orientation 2 : Prévenir le chevauchement ou le dédoublement d'enquêtes au sein de l'appareil gouvernemental 27

Indicateurs 29

Lettre de la ministre

Madame Louise Harel
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le Plan stratégique de l'Institut de la statistique du Québec pour les années budgétaires 2002-2005.

Ce plan stratégique vous est remis pour dépôt à l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre d'État à l'Économie et
aux Finances et ministre des Finances,

Pauline Marois

Québec, le 5 avril 2002

Message du directeur général

Madame Pauline Marois
Ministre d'État à l'Économie et aux Finances
et ministre des Finances
12, rue Saint-Louis
Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Plan stratégique de l'Institut de la statistique du Québec pour les années budgétaires 2002-2005.

Ce plan stratégique constitue l'essentiel de la vision qui guidera les actions de l'Institut et ses interventions auprès des ministères et organismes, des citoyens, des partenaires, des chercheurs ou autres utilisateurs de ses produits et services, au cours des trois prochaines années. Il fixe les objectifs que l'Institut s'engage à atteindre dans le but de réaliser sa mission.

Déjà, la fusion de quatre entités le 1er avril 1999, soit le Bureau de la statistique du Québec, l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, Santé Québec et les membres du personnel du ministère du Travail affectés à la réalisation de l'Enquête sur la rémunération globale, permet de réunir une masse critique de compétences et de ressources pour faire de l'Institut la source officielle de données statistiques sur les sujets d'intérêt national.

L'Institut entend réaliser ce plan stratégique grâce à l'engagement de son personnel et à la collaboration des intervenants issus notamment des milieux de la santé, de l'économie, du marché du travail, de la culture, des communications, du milieu universitaire et de la population en général.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Yvon Fortin

Québec, le 5 avril 2002

La mission de l'Institut de la statistique du Québec, ses fonctions et ses activités

L'Institut de la statistique du Québec a pour mission, de par sa loi constitutive, de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'Institut a aussi pour fonctions :

- d'établir et de tenir à jour le bilan démographique du Québec et de procéder annuellement à l'estimation des populations des municipalités et de leurs arrondissements;
- d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés syndiqués des secteurs public et parapublic;
- d'informer le public, à la demande du gouvernement, de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés syndiqués des municipalités.

Pour réaliser sa mission, l'Institut :

- fait la cueillette, la compilation, l'intégration, l'analyse et la diffusion de l'information et en assure le traitement de façon à permettre des comparaisons à l'intérieur et à l'extérieur du Québec;
- collabore avec les ministères et organismes du gouvernement pour l'exploitation de données administratives à des fins statistiques;
- favorise, en fonction des besoins, la coordination des activités des ministères et organismes du gouvernement en matière de statistiques, notamment en vue de prévenir le double emploi;
- recommande l'utilisation de définitions, de codes ou de concepts de nature à faciliter la production de statistiques et de façon à en assurer la comparabilité;
- fournit aux ministères et organismes du gouvernement et à ses autres clients des services de nature scientifique ou technique dans le domaine de la statistique;
- prend toute initiative visant à favoriser la collaboration entre les ministères et organismes du gouvernement quant à l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et des communications pour faciliter la production et la diffusion des informations statistiques du gouvernement;
- développe les méthodologies, les cadres d'intégration et les autres outils requis.

Actuellement, ses principaux domaines d'activités statistiques sont :

- la santé et la société
- la sociodémographie
- la culture et les communications
- l'économie et les secteurs d'activités économiques
- le travail et la rémunération
- la méthodologie statistique
- les activités de collecte

En outre, l'Institut intervient dans plusieurs autres domaines, notamment par des enquêtes sur mesure ou l'exploitation de fichiers administratifs. Enfin, l'Institut représente le gouvernement du Québec auprès de Statistique Canada pour tout ce qui a trait aux statistiques.

Sa vision

L'Institut vise à être la référence dans le domaine de la statistique au Québec. Il se veut le portail de la statistique pour les ministères et organismes québécois et l'interlocuteur du gouvernement du Québec auprès de Statistique Canada et des agences statistiques d'autres pays.

Il vise à promouvoir la mise en place d'informations statistiques pertinentes, à favoriser le dialogue avec ses répondants et utilisateurs afin de minimiser le fardeau de réponse, et à assurer la qualité des informations statistiques produites, notamment par le développement continu de la compétence professionnelle de ses employés.

Ses valeurs de gestion

La clientèle de l'Institut est au centre de son développement, qui se fait dans le respect des valeurs de gestion suivantes :

- L'objectivité, la neutralité politique, l'impartialité, l'intégrité et le respect de la confidentialité des renseignements détenus constituent des valeurs fondamentales.
- La qualité de ses produits et services est une préoccupation constante de l'Institut.
- L'Institut donne la plus haute priorité à la satisfaction de sa clientèle et au respect des répondants à ses enquêtes et de ses autres fournisseurs de données.
- L'Institut veut être une organisation innovatrice et toujours plus performante.
- L'Institut reconnaît que la compétence de son personnel et son développement sont des conditions déterminantes dans la réalisation de sa mission et de ses objectifs.

L'Institut adhère aux principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Commission économique pour l'Europe, organisme des Nations Unies.

Ses partenaires, sa clientèle et ses utilisateurs

L'Institut, tout en constituant le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique, établit des rapports suivis avec ses partenaires, répondants et utilisateurs. Ces derniers recoupent :

- ✓ les ministères et organismes du gouvernement du Québec
- ✓ les organismes parapublics
- ✓ Statistique Canada
- ✓ le milieu universitaire et les centres de recherche
- ✓ le milieu associatif
- ✓ les entreprises
- ✓ les agences statistiques des autres pays
- ✓ la population en général

Ses leviers d'intervention

Les principaux leviers d'intervention dont dispose l'Institut de la statistique du Québec sont les suivants :

- Sa loi constitutive, soit la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec entrée en vigueur le 1er avril 1999 et qui consacre, par la fusion de quatre entités, une volonté gouvernementale de regrouper, au sein d'un même organisme, les activités statistiques couvrant les différents aspects de la société québécoise.
- La Loi sur l'administration financière par laquelle l'Institut de la statistique du Québec est considéré comme un organisme autre que budgétaire lui permettant de générer des revenus autonomes.
- Son expertise, sa notoriété et sa crédibilité en matière de méthodologie statistique, d'activités de collecte, d'exploitation et d'analyse de données dans les domaines d'activités statistiques de même qu'en technologies de l'information, en mécanismes consultatifs et en ce qui a trait au soutien offert aux ministères et organismes.
- Sa position avantageuse dans l'appareil gouvernemental pour soutenir la gouverne, en alimentant le suivi des indicateurs utiles aux ministères et organismes et en contribuant aux activités de veille sur les politiques publiques.
- Sa localisation géographique à Québec et à Montréal pour mieux desservir sa clientèle et favoriser le développement de relations d'affaires.
- Ses mécanismes permanents de consultation par l'animation des comités suivants :
  - ✓ Comité permanent de gestion de la Direction Santé Québec
  - ✓ Comité d'éthique permanent de la Direction Santé Québec
  - ✓ Comité consultatif sur les statistiques sociodémographiques
  - ✓ Comité consultatif sur les statistiques du travail et de la rémunération
  - ✓ Comité consultatif sur les statistiques économiques et sectorielles
  - ✓ Comité de direction de l'Observatoire de la culture et des communications incluant ses comités consultatifs :
    - ➤ sur les arts visuels et les métiers d'art
    - ➤ sur le cinéma, l'audiovisuel et la radiodiffusion
    - ➤ sur le disque et les arts de la scène
    - ➤ sur le livre, la littérature et les bibliothèques
    - ➤ sur le multimédia
    - ➤ sur le patrimoine et les musées
    - ➤ sur les municipalités et les administrations locales
    - ➤ sur la recherche universitaire
- La gestion à titre de mandataire, à l'intérieur d'un partenariat, de la banque de données pour investisseurs et promoteurs (HORACE), permettant de répondre aux besoins statistiques communs de plusieurs organisations gouvernementales.
- La concertation et la mobilisation des partenaires gouvernementaux dans le cadre du développement de la Banque de données sur les statistiques officielles (BDSO), en vue d'offrir aux citoyens et aux entreprises un moyen unique d'accéder aux statistiques officielles sur le Québec.
- L'établissement, dans les différents domaines d'activités statistiques, de cadres conceptuels et méthodologiques conformes aux pratiques internationales.
- La promotion, au sein de l'Administration publique du Québec, d'une meilleure connaissance des concepts, normes et classifications statistiques.

- Ses ententes avec Statistique Canada permettant de partager, de part et d'autre, les données recueillies auprès des répondants, l'Institut agissant dans certains cas comme fournisseur officiel de l'information relative au Québec.
- Le développement de relations et d'une collaboration avec des associations et organismes internationaux, des organismes statistiques d'autres pays et des organismes de recherche.

L'état de la situation

L'année 2000-2001 en bref

Les principales réalisations qui ont marqué l'année 2000-2001 sont :

- L'établissement d'un Plan d'affaires et la constitution d'un Bureau de projets;
- La création de l'Observatoire de la culture et des communications visant à regrouper la production et la diffusion de données statistiques émanant de différentes sources;
- La mise sur pied du Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ) visant à promouvoir la recherche et la formation dans le domaine des statistiques sociales au Québec et à permettre l'accès à certaines banques de données statistiques;
- L'adoption d'une modification législative qui élargit le mandat de l'Institut en regard de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés syndiqués des secteurs public et parapublic, pour comprendre le secteur municipal;
- En plus de sa programmation régulière dans le cadre des travaux de santé, de démographie, d'économie, de rémunération, de culture, de méthodologie et de collecte :
  - L'Institut a élargi le volet travail et rémunération, a amorcé le développement d'un programme statistique relatif à l'économie du savoir, a réalisé une matrice de comptabilité sociale servant de base à un modèle d'équilibre général de l'économie du Québec;
  - L'Institut a réalisé des études et des enquêtes à la demande de clients particuliers dans les domaines de la santé, du travail et de la rémunération, de l'économie et des statistiques sectorielles et de la démographie. D'autres activités d'enquête ou d'analyse portant sur les individus et ménages ainsi que sur les entreprises se sont ajoutées. L'Institut a également mis en place un réseau décentralisé d'interviewers pour réaliser des enquêtes en face à face dans toutes les régions administratives du Québec;
- Plusieurs activités de coordination statistique, dont la concertation et la consultation au sein de ses comités consultatifs permanents, divers travaux de consultation au sein de l'appareil gouvernemental québécois de même qu'auprès d'universitaires et de chercheurs, le renouvellement d'une entente de partage de renseignements avec Statistique Canada, la participation de l'Institut au Comité des coordonnateurs ministériels d'affaires internationales lui permettant d'être au fait des orientations et de collaborer à la réalisation de produits conjoints;
- Le rayonnement de l'Institut à l'extérieur par la tenue de colloques, la présentation de conférences, sa participation à plusieurs comités gouvernementaux, sa participation à un projet à l'étranger (Kosovo), sa participation à l'organisation de colloques ou de congrès internationaux (Rencontres Sauvy, Association internationale des démographes de langue française, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Colloque 2005 de la Société française de statistique) et sa participation à de nombreux salons;
- La réalisation d'activités en matière de protection des renseignements personnels et des autres renseignements confidentiels, à savoir l'élaboration et la mise à jour de politiques, règles et procédures portant notamment sur la sécurité informatique et l'exploitation des fichiers de microdonnées des enquêtes de l'Institut, la sensibilisation et la formation des employés et l'harmonisation des dispositions légales qui s'appliquent à l'Institut en matière de confidentialité;

- La réalisation d'une enquête sur le climat organisationnel auprès de son personnel (fréquence : annuelle);
- L'ajout de nouveaux titres au catalogue des publications de l'ISQ ayant trait notamment à la rémunération variable, au commerce international de marchandises, à l'exploitation forestière, aux PME, à l'économie du savoir et à l'Observatoire de la culture et des communications. L'Institut a également tiré profit des technologies multimédia (ex. : cédérom) pour la diffusion de certains de ses ouvrages;
- La démonstration d'innovation en matière technologique en déployant sur le Web un entrepôt de données pour investisseurs et promoteurs au Québec (Horace). À la fine pointe de la technologie, ce système se distingue par l'usage d'outils sophistiqués : forage et cartographie dynamique liée aux indicateurs économiques;
- La conception administrative de la Banque de données sur les statistiques officielles (BDSO), à savoir un système de données alimenté par 13 partenaires en vue d'offrir aux citoyens et aux entreprises un moyen unique d'accéder aux statistiques officielles sur le Québec. C'est un élément important de la mise en œuvre de l'inforoute gouvernementale;
- L'implantation d'un environnement technologique hautement sécuritaire pour réaliser la refonte du système de modélisation mathématique du modèle intersectoriel, permettant d'évaluer l'impact économique d'un projet, et son utilisation sur le Web. Ce projet a présenté des défis majeurs en matière de sécurité de l'information électronique. Plusieurs dispositifs, dont le chiffrement des données et l'authentification des utilisateurs, ont été mis en place pour assurer des niveaux élevés de sécurité. Cette expérience a permis d'acquérir les compétences et les infrastructures pour accueillir d'autres projets de même nature, ce qui constitue un atout dans le contexte de prestation électronique de services aux citoyens;
- L'installation d'un nouveau système téléphonique dans les locaux de l'ISQ à Québec et à Montréal pour simplifier la gestion des appels et, surtout, pour améliorer la qualité du service offert à la clientèle de l'Institut. Ce nouveau système permet de diminuer le temps de réponse aux appels et d'assurer aux clients de l'Institut une réponse en tout temps;
- La reconfiguration du site Web de l'Institut, notamment en y créant une rubrique sur l'analyse différenciée selon le sexe;
- L'adoption d'un plan triennal de renouvellement du parc de micro-ordinateurs afin d'en gérer la croissance et la mise à niveau pour l'utilisation des nouvelles technologies;
- L'implantation d'outils technologiques tels le courrier électronique, l'intranet et l'accès au réseau Internet, afin de favoriser l'accès à l'information, le partage des connaissances et une productivité accrue;
- L'acquisition de nouvelles compétences au niveau de la réseautique afin de dispenser, de Québec ou Montréal, un service de qualité aux citoyens.

Le contexte interne

L'intégration, le 1er avril 1999, des droits et obligations de quatre entités administratives dont deux étaient des entités externes à la fonction publique a provoqué des changements profonds dans ces organisations. Des orientations, des approches, des cadres de gestion nouveaux se substituent progressivement aux anciens. Beaucoup d'efforts doivent être consacrés à la gestion du changement. Plusieurs grands chantiers de nature corporative sont entrepris tels que la gestion de projets, la Banque de données sur les statistiques officielles sur le Québec (BDSO), la démarche de développement corporatif et les activités de protection des renseignements personnels et des autres renseignements confidentiels. L'Institut doit également s'inscrire dans la démarche gouvernementale d'amélioration et de modernisation de la gestion publique visant à assurer une meilleure qualité de services aux citoyens, notamment en produisant une planification stratégique et une déclaration de services aux citoyens, et en mettant en place un programme de contrôle de gestion de même que d'évaluation de ses programmes. Enfin, l'Institut, qui dispose de ressources modestes, doit faire face aux défis d'accroître et d'intégrer de nouvelles connaissances, de compter sur de nouvelles sources de données, de composer avec les changements rapides des technologies de

l'information et des communications, plus particulièrement l'Internet et les nouvelles perspectives en matière de collecte de données. Il doit également relever le défi de répondre à de nouveaux besoins ou à de nouvelles préoccupations et de pouvoir anticiper les changements profonds qui touchent et qui continueront de toucher la société québécoise, tels la mondialisation des marchés, le vieillissement de la population, l'évolution du marché de l'emploi, la santé des Québécoises et des Québécois, les nouvelles structures de rémunération et les nouvelles technologies de l'information.

Le contexte externe

Les agences statistiques des pays occidentaux font face à de nouveaux défis que l'Institut aura aussi à relever. Ces défis peuvent se résumer comme suit :

- La reconnaissance du phénomène de la mondialisation des économies;
- La promotion des travaux de synthèse et d'analyse afin de favoriser une meilleure connaissance des phénomènes socioéconomiques;
- Le respect de la vie privée et la confidentialité;
- Une meilleure adaptation des méthodes de collecte en vue de minimiser le fardeau des répondants et de favoriser leur collaboration aux enquêtes;
- Une meilleure mesure des phénomènes d'évolution et de changement au moyen d'une approche longitudinale;
- Un appui plus explicite à la gouverne publique;
- Des mécanismes d'adaptation aux nouveaux besoins d'information.

Capacités organisationnelles

Pour réaliser son plan stratégique, l'Institut dispose de ressources humaines, financières et informationnelles modestes.

Au plan de ses ressources humaines, l'Institut dispose en 2001-2002 d'un effectif de 234 postes autorisés, dont 193 postes réguliers. Bien qu'il puisse compter sur un personnel compétent, le vieillissement de celui-ci requiert une planification adéquate du renouvellement de l'effectif et la mise en œuvre d'un plan de relève. Pour favoriser le transfert d'expertise, l'Institut doit compter sur une bonne connaissance du profil de compétences de ses employés.

Au niveau de l'embauche de personnel, les nouvelles règles en vigueur dans la fonction publique pour les employés réguliers et occasionnels sont susceptibles d'avoir un impact considérable sur la réalisation de certains mandats. En effet, l'Institut compte au sein de son organisation une forte proportion d'employés occasionnels qui sont susceptibles de se faire proposer des emplois réguliers par d'autres ministères. Cette proportion élevée d'employés occasionnels s'explique principalement par le niveau des revenus autonomes de l'Institut qui constituent près de 40 % de son budget. L'Institut doit donc pouvoir stabiliser son organisation par l'ajout de personnel régulier et atteindre ses objectifs de réalisation de mandats non récurrents en augmentant également son personnel occasionnel, et ce, en conservant un niveau élevé d'expertise.

Enfin, on constate un manque de main-d'œuvre disponible et expérimentée dans certains domaines spécialisés. L'attraction de personnel est de plus en plus difficile compte tenu de la mobilité du personnel dans la fonction publique québécoise, des bassins d'embauche limités et de la concurrence de la fonction publique fédérale ainsi que de l'entreprise privée.

La collaboration étroite avec des universités pour recruter du personnel ou pour planifier le remplacement des ressources spécialisées apparaît comme une pratique de plus en plus répandue et à laquelle souscrit l'Institut.

De plus, l'Institut doit investir continuellement dans la formation et le perfectionnement pour favoriser le renouvellement de l'expertise, s'il veut demeurer la référence dans le domaine de la statistique au Québec.

Au plan de ses ressources financières, l'Institut peut compter sur deux sources de financement pour réaliser ses activités : d'une part, une subvention annuelle basée sur des projets récurrents et, d'autre part, des revenus autonomes découlant principalement d'ententes de partenariat et, dans une moindre mesure, de contrats spécifiques avec sa clientèle.

Les revenus autonomes représentent actuellement près de 40 % du budget global de l'Institut. Une tarification des coûts réels assure une répartition équitable du coût des activités corporatives essentielles à la réalisation des projets.

L'Institut est redevable devant ses partenaires de la pertinence et de la qualité des travaux réalisés. L'Institut peut compter sur une implantation graduelle d'outils de planification et de suivi budgétaire. Le remplacement du système comptable à partir de l'année budgétaire 2002-2003 permettra d'accroître l'efficacité et la précision des différentes données disponibles. Ces améliorations significatives jumelées à une plus grande imputabilité des unités administratives visent à réduire les coûts de production, à maximiser l'utilisation des ressources et à cibler les efforts en fonction des objectifs prioritaires de l'Institut.

Au plan de ses ressources informationnelles, l'Institut privilégie une approche globale et intégrée plutôt qu'à la pièce et qui met l'accent sur la participation des directions fonctionnelles à toutes les étapes de planification et de réalisation des projets. Après avoir approfondi les technologies Web, d'entrepôts de données et de sécurité, l'Institut s'attardera prochainement au concept de gestion de la connaissance. L'arrivée de la Banque de données sur les statistiques officielles (BDSO) contribuera à mettre en place des moyens pour l'atteinte des objectifs liés à la gestion de la connaissance. Il est d'ores et déjà possible de penser que les processus de production statistique seront mieux connus et que les informations statistiques seront davantage protégées. Par la même occasion, l'Institut pourra garantir une accessibilité simplifiée à son patrimoine d'information statistique. De plus, par l'adjonction des métadonnées à la donnée statistique, tout citoyen sera en mesure d'obtenir une définition de même que des précisions sur sa nature (méthodologie employée, concept utilisé, etc.) afin de mieux la comprendre. L'avantage indéniable que procure le projet de la Banque de données sur les statistiques officielles se situe dans la récupération de concepts qui pourront être appliqués à d'autres processus.

Tous les acquis des dernières années font de l'Institut un précurseur dans le virage entrepris au niveau des nouvelles technologies de l'information et des communications conformément au cadre de gestion des ressources informationnelles et de la prestation électronique des services du Secrétariat du Conseil du trésor. L'Institut veut continuer de faciliter l'accès des citoyens à l'information statistique du Québec.

ENJEUX STRATÉGIQUES/ORIENTATIONS/ AXES D'INTERVENTION

NOTE

La présente section a été structurée selon les modèles utilisés par plusieurs ministères et organismes et tient compte, dans un souci de complémentarité, des orientations que s'est données Statistique Canada.

L'Institut de la statistique du Québec a donc retenu **trois enjeux stratégiques**.

Le premier, soit celui d'***actualiser sa mission***, se définit au moyen de quatre orientations, c'est-à-dire « occuper pleinement l'espace aménagé par le gouvernement en vertu de sa loi constitutive », « améliorer la qualité des produits et des services offerts aux citoyens, aux entreprises et aux utilisateurs de données », « assurer la protection des renseignements personnels et des autres renseignements obtenus en vertu de la Loi sur l'ISQ » et « optimiser l'utilisation, la gestion et le contrôle de ses ressources humaines, informationnelles, financières et matérielles ».

Le deuxième enjeu, soit celui de ***renouveler sa relation d'affaires avec Statistique Canada***, se définit par deux orientations, à savoir « accroître les activités conjointes de collecte, de partage des données et de développement d'expertise » et « assurer la coordination entre Statistique Canada et l'Administration publique québécoise ».

Le troisième enjeu qui est de ***privilégier les partenariats d'affaires***, se définit aussi par deux orientations, soit « développer les affaires en ciblant les activités statistiques couvertes par sa mission » et « prévenir le chevauchement ou le dédoublement d'enquêtes au sein de l'appareil gouvernemental ».

Des axes d'intervention viennent par la suite préciser chaque orientation et six indicateurs permettent à l'Institut de mesurer les résultats.

Actualiser sa mission

Orientation I : Occuper pleinement l'espace aménagé par le gouvernement en vertu de sa loi constitutive

INTERVENTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Axes d'intervention :

Contribuer activement à l'amélioration des connaissances et au développement et à la production d'indicateurs pour le Québec, principalement dans les domaines de la santé et de la société, de l'économie, du travail et de la rémunération, de la sociodémographie, de la culture et des communications

Diffuser des informations statistiques comparables à celles produites par les agences statistiques du monde occidental

Accroître les travaux d'analyse, de synthèse et de recherche dans ses différents domaines d'activités statistiques et ses enquêtes sur mesure

Développer et implanter le concept de statistiques officielles sur le Québec

Achever la mise en place de la Banque d'entreprises

ÉCONOMIE

Axes d'intervention :

Assurer le maintien des programmes statistiques existants

Développer de nouveaux indicateurs pour les domaines émergents tels que l'économie du savoir, la Métropole et les communautés métropolitaines, la biotechnologie, l'environnement, les investissements étrangers

Développer et mettre en place un programme de statistiques régionales sur les entreprises

SANTÉ

Axes d'intervention :

S'assurer que sont satisfaits les besoins des partenaires et des utilisateurs, incluant ceux des instances régionales

Développer de nouveaux indicateurs pour les domaines émergents, en conformité avec les besoins des partenaires

Actualiser sa mission

Orientation 1 : Occuper pleinement l'espace aménagé par le gouvernement en vertu de sa loi constitutive

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Axes d'intervention : S'assurer que les besoins des milieux culturels et des communications sont satisfaits

Promouvoir le transfert de connaissances en matière d'interprétation statistique vers les milieux de la culture et des communications en fournissant une information pertinente

SOCIODÉMOGRAPHIE

Axes d'intervention : Répondre aux besoins essentiels du public et du gouvernement en démographie, notamment ceux exigés par la Loi sur l'ISQ

Informer le gouvernement et la communauté sur les différents aspects des conditions de vie des Québécoises et des Québécois

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Axes d'intervention : Développer et implanter un programme de données statistiques dans le domaine du travail qui soient utiles aux intervenants et partenaires du monde du travail québécois

Réaliser le mandat prévu à l'article 4 de la Loi sur l'ISQ en s'assurant, de façon continue, de l'adéquation entre les concepts, méthodologies et outils utilisés, d'une part, et l'évolution du marché du travail québécois, d'autre part

Élargir le champ d'observation des statistiques du travail et de la rémunération et accroître la diffusion de données à valeur ajoutée

MÉTHODOLOGIE

Axes d'intervention : Développer, mettre en œuvre et piloter un Système Qualité à l'Institut

Favoriser le développement d'une expertise poussée en matière de méthodologie statistique

Actualiser sa mission

Orientation 1 : Occuper pleinement l'espace aménagé par le gouvernement en vertu de sa loi constitutive

ACTIVITÉS DE COLLECTE

Axes d'intervention :

Diversifier ses modes de collecte et les adapter aux besoins des répondants et des enquêtes

Améliorer les processus opérationnels relatifs aux enquêtes

VISIBILITÉ

Axes d'intervention :

Promouvoir la présence de l'Institut et poursuivre les travaux de collaboration sur les scènes québécoise, canadienne, nord-américaine et européenne, auprès des hauts dirigeants de la fonction publique québécoise et d'autres organismes statistiques

Promouvoir les services d'enquêtes sur mesure de l'ISQ

Collaborer avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et avec des ministères et organismes au développement d'un instrument de mesure nationale de la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises

VEILLE

Axe d'intervention :

Maintenir la veille des développements en matière de méthodologie statistique

Orientation 2 : Améliorer la qualité des produits et des services offerts aux citoyens, aux entreprises et aux utilisateurs de données

ÉDITION ET COMMUNICATIONS

Axes d'intervention :

Développer et mettre en place une politique de communications

Effectuer une refonte du site Web de l'Institut

Privilégier la diffusion électronique des statistiques

Poursuivre le mandat entrepris par les Centres d'accès aux données de recherche de l'Institut (CADRISQ) en élargissant l'accès aux données de recherche

Orientation 2 : Améliorer la qualité des produits et des services offerts aux citoyens, aux entreprises et aux utilisateurs de données

DÉCLARATION DE SERVICES

Axe d'intervention : Développer et diffuser la Déclaration de services aux citoyens de l'Institut

BESOINS DES UTILISATEURS

Axe d'intervention : Mettre en place des mécanismes de consultation afin de répondre aux besoins des utilisateurs

Orientation 3 : Assurer la protection des renseignements personnels et des autres renseignements obtenus en vertu de la Loi sur l'ISQ

Axes d'intervention :

Développer et mettre en place les politiques, procédures, règles et ententes nécessaires pour assurer la protection des renseignements personnels et confidentiels

Élaborer et mettre en œuvre divers moyens pour sensibiliser et informer l'ensemble du personnel

Publiciser les politiques de l'Institut à l'externe

Concevoir et rendre disponibles les mécanismes garantissant la sécurité des informations corporatives à l'Institut

Assurer un suivi de l'agenda législatif

Orientation 4 : Optimiser l'utilisation, la gestion et le contrôle de ses ressources humaines, informationnelles, financières et matérielles

RESSOURCES HUMAINES

Axes d'intervention :

Miser sur l'expertise et l'engagement du personnel

Assurer l'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et les employés qui sont en place :
- ✓ profil de compétences
- ✓ formation
- ✓ relève
- ✓ organisation du travail

Développer et mettre en place d'une façon continue des moyens d'attraction, d'embauche et de rétention du personnel

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Axes d'intervention :

Garantir une utilisation optimale des ressources informationnelles dans la mise en place des solutions d'affaires

Mettre en œuvre des moyens pour s'assurer du respect de la planification et de l'atteinte des objectifs fixés

Informer et sensibiliser le personnel de l'Institut quant à l'utilisation des technologies de l'information

ADMINISTRATION

Axes d'intervention :

Garantir une saine gestion des ressources financières

Gérer les ressources matérielles

Gérer la capacité de l'Institut de réaliser des projets

ÉVALUATION ET CONTRÔLE

Axes d'intervention :

Développer et mettre en œuvre un programme d'évaluation des programmes de l'Institut

Développer et mettre en œuvre un programme de contrôle de gestion à l'Institut

Renouveler sa relation d'affaires avec Statistique Canada

Orientation 1 : Accroître les activités conjointes de collecte, de partage des données et de développement d'expertise

Axes d'intervention :

Conclure et appliquer un accord-cadre de collaboration ISQ-Statistique Canada sur la planification, la collecte, l'analyse et le traitement statistique d'enquêtes canadiennes réalisées au Québec et sur le partage d'informations recueillies auprès des répondants dans le domaine social

Voir à l'application de l'accord-cadre portant sur les statistiques économiques et à la mise à jour des annexes

Développer et collaborer avec Statistique Canada à la mise en place des systèmes normalisés de classification et de concepts statistiques

Assurer la coordination des estimations démographiques entre Statistique Canada et l'ISQ

Instaurer une collaboration active avec Statistique Canada quant à la statistique du travail

Orientation 2 : Assurer la coordination entre Statistique Canada et l'Administration publique québécoise

Axe d'intervention :

Appuyer le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes dans ses travaux de coordination

Privilégier les partenariats d'affaires

Orientation 1 : Développer les affaires en ciblant les activités statistiques couvertes par sa mission

Axes d'intervention :

Pénétrer de nouveaux secteurs d'intérêt de la société québécoise

Développer et mettre en place un cadre de gestion visant à appuyer les nouveaux partenariats

Orientation 2 : Prévenir le chevauchement ou le dédoublement d'enquêtes au sein de l'appareil gouvernemental

Axe d'intervention :

Examiner, avec les ministères et les organismes, les activités qui pourraient être dévolues à l'Institut de même que l'ensemble des besoins à combler et mettre en œuvre les moyens requis

Indicateurs

Pour l'implantation de son premier Plan stratégique, l'Institut de la statistique du Québec a voulu cibler des enjeux, des orientations et des axes d'intervention sur trois ans, soit 2002-2005 et se doter d'un nombre limité d'indicateurs de base pour en faciliter l'expérimentation. Par la suite, ces indicateurs seront révisés annuellement en fonction de leur pertinence et pour s'assurer de couvrir à l'échéance, soit à la fin de l'année 2005, l'ensemble du plan.

INDICATEUR :

Taux d'augmentation de la couverture des statistiques officielles et de la demande d'enquêtes ou d'études sur mesure

Cibles :

Avoir intégré dans la Banque de données sur les statistiques officielles, d'ici 2005, l'ensemble des statistiques officielles diffusées par les partenaires gouvernementaux québécois

Développer au moins un nouveau créneau par année dans un domaine d'activité statistique existant ou dans un domaine émergent

Augmenter le nombre d'analyses, d'activités ou de projets de recherche d'au moins un par année, dans chacun des domaines d'activités statistiques

INDICATEUR :

Mise en place de mécanismes pour consolider les relations avec Statistique Canada

Cibles :

Convenir d'un accord-cadre dans le domaine des statistiques sur les individus et les ménages

Conclure au moins une entente par année, en vertu des accords-cadres dans le domaine des statistiques sur les individus et les ménages et des statistiques sur les entreprises

INDICATEUR :

Taux d'augmentation des revenus autonomes provenant de contrats à court et à long terme

Cibles :

Augmenter le nombre de partenariats

Augmenter le nombre d'ententes portant sur une période de 3 ans et plus avec comme objectif que ces ententes à long terme représentent au moins 50 % des revenus autonomes

Indicateurs

INDICATEUR :

Confidentialité et sécurité des renseignements détenus par l'ISQ

Cible :

Assurer la mise à jour et l'évolution des mécanismes visant à éviter toute divulgation de renseignements personnels et confidentiels

INDICATEUR :

Nombre et nature des mécanismes mis en place pour améliorer la qualité des produits et services offerts aux différentes clientèles

Cibles :

Implanter, dans chacun des domaines d'activités statistiques, des mécanismes de mesure de la satisfaction adaptés aux différentes clientèles

Développer et diffuser une Déclaration de services aux citoyens

INDICATEUR :

Utilisation optimale de ses ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles

Cible :

Implanter un processus intégré de gestion par projets